

Le vice des coalitions

Autor(en): **Revol, J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **104 (1959)**

Heft 1

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-342915>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE MILITAIRE SUISSE

Rédaction-Direction : Colonel-brigadier **Roger Masson**

Rédacteur-Adjoint : Lt-colonel EMG **Georges Rapp**

Administration : Lt-colonel **Ernest Buetiger**

Editeurs et expédition : Imprimeries Réunies S. A., av. Gare 33, Lausanne
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. 11 5209)

Annonces : Publicitas S. A., succursale, rue Centrale 15, Lausanne

ABONNEMENT : Suisse : 1 an Fr. 12.— ; 6 mois Fr. 7.— ; 3 mois Fr. 4.—
Etranger : 1 an Fr. 15.— ; 6 mois Fr. 8.— ; 3 mois Fr. 4.50

Prix du numéro : Fr. 1.50

Le vice des coalitions

Le fait est constant. Lorsque plusieurs nations sont coalisées en vue de poursuivre une guerre en commun, il leur est difficile de se maintenir d'accord dans la conduite de celle-ci. Sans remonter à la mésentente entre les « nations » gauloises qui, au temps de Vercingétorix, assura le succès de la conquête romaine, il suffit de rappeler qu'au XVII^e siècle, les traités de Westphalie entre la France et l'empire germanique ont précédé de onze ans le traité des Pyrénées conclu avec l'Espagne ; qu'au XVIII^e siècle, la maison de Savoie n'achevait pas une guerre du côté où elle l'avait commencée et Frédéric II se montrait redoutable par la dextérité avec laquelle il changeait de camp ; qu'au XIX^e siècle, dans la coalition de l'Europe contre Napoléon, l'Autriche était à Ulm quand les Russes ne se montrèrent qu'à Austerlitz, les Prussiens l'an d'après à Iéna, puis encore l'an d'après et de nouveau les Russes à Friedland ; que l'opposition de tempérament entre Blücher et Schwartzenberg permit l'admirable campagne de 1814 ; plus tard, en Crimée devant Sébastopol les difficultés surgissant à toutes occasions entre commandements français

et britannique ne s'inclinèrent que devant la ferme volonté d'aboutir manifestée par le maréchal Pélissier.

Les obstacles auxquels on se heurta au cours des deux guerres mondiales du XX^e siècle restent présents à toutes les mémoires. De 1914 à 1918, il a fallu toute la souplesse persuasive d'un Joffre puis d'un Foch pour faire collaborer sur le théâtre d'opérations français des troupes dont les objectifs particuliers restaient en contradiction avec les buts tracés par l'intérêt commun. Même incompatibilité dans le camp adverse entre deux pouvoirs, celui de Berlin et celui de Vienne, ce dernier cependant largement inféodé au premier : en 1916, Conrad von Hoetzendorf lançait la bataille d'Asiago que déconseillait Falkenhayn. En 1939-1940, le défaut d'une autorité suprême nettement affirmée a lourdement pesé sur les décisions d'ordre militaire prises soit au cours de la longue période de « drôle de guerre » ou durant la brève flambée d'opérations actives.

* * *

Comment s'étonner dès lors que les causes de si grossières inconséquences ne se fissent pas sentir sur la coalition qui, sous l'égide des Etats-Unis d'Amérique, a provoqué l'éclosion, voici bientôt dix ans, de l'OTAN, en abrégé la défense atlantique ? Car s'il en va de la sorte quand l'existence même des peuples est immédiatement en jeu, on pense ce qu'il en peut être en dehors de la période des hostilités ! L'unité de vues, de direction et de commandement tant bien que mal établie pendant la durée des opérations disparaît sous la pression des particularismes nationaux. L'expérience se répète avec une décevante régularité : quelque laborieuse que soit à acquérir la victoire, la paix lui faisant suite est encore plus difficile à établir. Les vicissitudes actuelles traversées par l'OTAN montrent que la phase préparatoire à une guerre de coalition est tout aussi délicate à franchir.

Une première constatation s'impose aux Alliés d'aujourd'hui qui devrait servir de guide dans leurs préparatifs : se considérer dès maintenant comme s'ils étaient en état de

guerre véritable. Naguère, on s'efforçait de gagner quelques heures sur l'adversaire dans le temps nécessaire à la mobilisation des armées d'effectifs. A présent, c'est la mise sur pied de guerre de tout un peuple qu'il s'agit d'abrèger, car avec les moyens de destruction en usage, l'ouverture des hostilités sera brusquée, par surprise, un Pearl Harbour monstre. Dans la législation de l'empire allemand à la veille de 1914, il y avait ce qu'on appelait le *Kriegsgefahrzustand*, l'état de danger de guerre, au cours duquel les premières mesures de précaution étaient prises. Ce n'était pas encore la mobilisation générale ; c'était vers elle un pas important. Telle est bien la situation présente. Notre « guerre froide » permanente équivaut aux tensions politiques intermittentes d'autrefois. D'où pour les peuples coalisés la nécessité de procéder au resserrement de leurs liens politiques et économiques, à l'intégration de leurs armements et de leurs procédés de combat.

Qu'il suffise d'évoquer ici le resserrement des liens politiques et économiques : la formation d'une Europe, si petite soit-elle, tend à l'apaisement des nationalismes étroits ; la création d'un Marché commun, d'un pool atomique, prolongements de la CECA, l'existence d'une UEO, d'une OECE, autant d'institutions favorables à cette unité, rempart indéfectible de toute coalition.

Vers une intégration plus poussée des forces de l'alliance, on ne progressera jamais assez, ni jamais assez vite. Lors de la session de décembre du Conseil atlantique, on a signalé que l'URSS disposait de 170 divisions, 20 000 avions, 500 sous-marins. A ces chiffres, il serait quelque peu humiliant de citer ceux que leur oppose le général Norstad, commandant le SHAPE, organe militaire de l'OTAN ; s'ils démontrent le caractère strictement défensif de l'alliance, ils ne sont guère de nature à relever le moral de ses défenseurs. Une fois de plus, il a été répété que les moyens militaires de l'Ouest se classent en trois catégories :

1^o les forces nationales. Elles sont citées pour mémoire, la plupart d'entre elles consistent en forces de police, troupes

territoriales ou gardes nationales, reliquat mal conditionné des armées d'effectifs de naguère ;

- 2^o le « bouclier européen ». C'est le véritable corps opérationnel, fer de lance chargé d'arrêter ou de contenir le flot d'invasion. Outre la modicité du nombre de divisions qu'il comporte et dont le général en chef ne cesse de réclamer l'élévation jusqu'au minimum jugé indispensable, leur organisation intérieure présente encore trop de disparates pour que leur efficacité au combat ne puisse être dubitative. Le modèle pentomique américain auquel les expériences françaises ont largement contribué, n'est pas la règle sur l'ensemble des exécutants. Les matériels employés ne sont pas interchangeables ; d'une nation à l'autre, les armes, donc les munitions et pièces de rechange diffèrent. Les rivalités commerciales s'en mêlent ; elles font que telle armée à proximité du rideau de fer se trouve pourvue d'avions plus aptes à de longs parcours qu'à la rapidité d'évolution nécessaire. L'intégration de la défense aérienne est en vain réclamée par le SHAPE : on sait que cette défense demeure une responsabilité nationale. L'introduction d'armes nouvelles (canons atomiques, rampes mobiles de lancement pour fusées tactiques) dans les différentes armées donne lieu à de multiples débats qui en retardent l'accomplissement. Bref, renforcer la cohésion de l'alliance, hâter l'uniformisation des moyens d'action et de commandement : tâche commune de tous les instants, elle conditionne l'efficacité de la coalition d'aujourd'hui ;
- 3^o le « deterrent » ; ce sont les armes nucléaires que l'on projette d'utiliser en manière de représailles. Bien que placées sous la dépendance presque exclusive des Américains, ces armes, par suite de la transformation rapide de leurs formes d'emploi, contribuent à accentuer le malaise au sein de la coalition.

Tant que l'on put croire à la supériorité de l'Ouest sur l'Est, le Strategic Air Command de Washington imposa en quelque sorte sa loi aux autres armées de l'air nationales : ré-

seaux de radars, terrains d'envol ou d'atterrissage, toutes installations d'infrastructure aérienne s'adaptèrent aux modalités de son action. Aux escadres de bombardement viennent maintenant s'ajouter les fusées ; elles tendent à les remplacer, mais la supériorité paraît momentanément passée du côté des Russes.

Si l'on met à part les fusées tactiques d'une portée de 250 à 300 kilomètres et que l'on considère comme un prolongement des artilleries classiques du champ de bataille, il existe deux sortes de fusées, celles de portée intermédiaire (2 à 3000 km.) et celles de portée intercontinentale (8 à 10 000 km.). Laissons à part ces dernières : lancées d'Amérique ou de Russie, elles passeraient par-dessus nos têtes.

Au contraire, l'installation en Europe de rampes de lancement pour fusées intermédiaires donne lieu à de nouvelles tergiversations. Des rampes fixes deviendront les objectifs de prédilection des premiers projectiles adverses. L'Angleterre et l'Italie en ont accepté le risque. La France, bien qu'elle admette en principe leur établissement sur son territoire, voudrait exercer un droit de regard justifié sur les modalités de leur emploi. En Allemagne fédérale un fort courant d'opposition se manifeste contre elles. L'amiral américain, commandant suprême naval allié dans l'Atlantique, déclare lui-même que « les engins basés sur des navires présentent un avantage incomparable sur les engins installés sur la terre ferme ; on peut les transporter n'importe où, devant Mourmansk, dans la mer Blanche, dans l'Arctique, la Méditerranée, le golfe Persique, sans autorisation ni accords internationaux ; ils ne portent atteinte à aucune souveraineté ». Evidemment, des fusées de ce genre jointes aux ICBM seraient libres de toute servitude... et cela favoriserait singulièrement le courant d'isolationnisme toujours latent en Amérique.

* * *

Il y a une dizaine d'années, après que le plan Marshall eut ranimé l'activité économique d'une Europe rendue exsan-

gue par la guerre, il fallut pourvoir à sa sécurité vis-à-vis de la poussée du monde communiste que les dirigeants de la guerre avaient laissée s'étendre jusqu'au-delà de l'Elbe. D'où la création de l'OTAN pourvoyant à la défense du Centre-Europe, avec deux appendices, scandinave au Nord, lienitadans la Méditerranée occidentale. Peu après, le système engloba Grèce et Turquie, s'étendit à la Méditerranée entière.

Or, si la préparation permanente et intensive de la guerre constitue le premier pilier de la science militaire au XX^e siècle, une deuxième caractéristique en est que les théâtres d'opérations séparés d'autrefois se confondent en un seul et même théâtre planétaire, dans la perspective qu'il devienne, peut-être, dès le siècle prochain, interplanétaire... Cette évolution est provoquée, comme chacun sait, par la rapidité avec laquelle s'effectuent les déplacements, la multiplicité, l'ordre et la régularité de leurs différents moyens, et aussi la portée des armes nouvelles. On s'aperçut alors que l'OTAN et le SHAPE ne répondaient qu'imparfaitement aux besoins du moment.

La guerre de Corée, celles d'Indonésie et d'Indochine, le problème de Formose, la confusion politique au Moyen-Orient, les remous en Afrique du Nord, la poussée de l'idéologie communiste en Afrique noire et jusqu'en Amérique dite latine, bref tant sur le plan de la politique internationale qu'au point de vue militaire, chacune de ces affaires influe de façon directe sur les liens matériels et moraux existant entre tous les membres de l'alliance atlantique. D'où pour chacun d'eux, un incontestable droit de regard sur l'ensemble du globe et non plus seulement en Europe. Quand, à la récente conférence de l'OTAN le chef du Département d'Etat américain déclare que « c'est aux Etats-Unis et à eux seuls qu'incombe la tâche de contenir l'expansion de la Chine et de l'URSS en Extrême-Orient », il méconnaît les règles applicables à toute coalition. Que cette tâche à laquelle les Etats-Unis prétendent être seuls à se consacrer dégénère en un conflit général, l'Europe s'y trouvera aussitôt impliquée.

Cela ne suffit-il pas à justifier la lettre que le chef du gouvernement français adressait le 24 septembre 1958 aux Anglo-Saxons et dans laquelle il s'élevait contre leur tendance à monopoliser les questions mondiales en ce qu'elles touchent aux responsabilités à la fois politiques et militaires de la coalition ? Le général de Gaulle demandait donc une révision complète de l'OTAN en ce qui concerne la distribution des postes de commandement. Il insistait, et c'était là l'essentiel de sa requête, sur « la création d'une organisation tripartite chargée d'élaborer la stratégie politique et militaire de l'ensemble du monde occidental, sur la mise en commun des ressources techniques, y compris les secrets atomiques, et le cas échéant, sur la décision à prendre d'utiliser l'arme nucléaire ».

Le texte de cette lettre n'a pas été rendu public. Mal accueillie dès l'abord par ses destinataires qui en laissèrent filtrer des indications tendancieuses et déformées, d'où réveil de susceptibilités chez les autres membres de l'alliance, elle a finalement donné lieu à un examen plus objectif de ses propositions.

Or, touchant l'organisation tripartite de direction, il existe déjà à Washington un « Standing group » qui a tous les moyens de s'occuper de l'ensemble ; il groupe Américains, Britanniques et Français en un état-major hautement qualifié pour remplir cette importante mission. Le Pentagone, qui est l'organe exclusivement américain de défense nationale, tend à confiner le Standing group dans une tâche européenne pour réserver à lui seul celle de direction mondiale : à proprement parler, l'inverse de toute logique.

C'est vers un assouplissement du rôle confié au Standing group que devraient s'orienter dans l'immédiat les efforts organiques de la Coalition. L'urgence s'impose devant la manœuvre très subtile de la diplomatie soviétique ouvrant la voie éventuelle à ses militaires ; elle consiste à tourner l'Europe occidentale par le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, quitte à rechercher d'autres horizons si par aventure celui-ci venait à leur être barré.

* * *

La règle d'or de toute coalition tient en deux mots : confiance, unité. Les difficultés d'application auxquelles on se heurte en constituent le vice fondamental ; dans la plupart des cas, elles la rendent tardive ou inopérante.

Cette règle, on ne peut se défaire de l'impression qu'elle est mieux mise en pratique du côté du monde communiste que de la part des Alliés occidentaux. C'est pourquoi ces derniers devraient s'attacher au redressement de cette inégalité s'ils veulent en toutes circonstances, qu'elles soient localisées ou mondiales, aborder la lutte avec des chances au moins égales à celles de l'adversaire.

J. REVOL

Réflexions sur l'arme atomique

Il est très possible que l'arme atomique soit employée dans une « guerre limitée », nous l'avons vu précédemment¹, bien qu'une « destruction générale atomique » *semble* moins possible, moins probable.

On *parle* beaucoup chez nous, et non sans raison, d'arme nucléaire, mais, en fait, rien n'est changé sur nos places d'exercice et, surtout, dans la plupart de nos manœuvres. Après un feu de paille, une tentative de s'adapter qui s'est manifestée vers 1955 et qui s'est traduite par quelques trous individuels exécutés avec plus ou moins de conviction, comme aussi par l'exercice de la mise à couvert individuelle « dans les quinze secondes », il semble bien que l'on soit revenu dans l'ornière.

Il est en effet difficile de prendre au sérieux les quelques explosions atomiques marquées ici ou là, avec plus de fantaisie que de tactique nucléaire, au milieu d'une manœuvre essentiellement classique.

¹ R.M.S., novembre 1958.